



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE de l'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT et de la NATURE (DGALN)

FICHE DE POSTE

CATÉGORIE A+ A B+ B C

INTITULE DU POSTE Chargé(e) de mission sur la réglementation des financements du logement social

| Grades de provenance possibles | Durée d'occupation minimale et maximale du poste | Evolution possible <i>(postes/emplois/fonctions possibles à la suite du poste)</i> |
|--------------------------------|--|---|
| ITPE - AAE | 3 ans – néant | Tout est possible lorsqu'on s'en donne les moyens |

| | |
|-----------------------------|--|
| Cotation du poste | |
| Catégorie d'emploi | |
| Famille professionnelle | |
| Emploi-type de rattachement | |

| | |
|---|--|
| Direction/Service/Sous-direction/Bureau | DGALN DIRECTION DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES (DHUP) Sous-direction des politiques de l'habitat (PH) Bureau des politiques locales de l'habitat, de la programmation et du renouvellement urbain (PH2) |
| Localisation | La Grande Arche (La Défense) |

| | |
|---|--|
| Vacance poste et motif recrutement | Vacant – forte attente des services déconcentrés et de la direction. |
| Titulaire précédent (nom, grade) | Départ à la retraite (APE) |
| Nom et fonction du responsable hiérarchique | Christophe SUCHEL, chef de bureau |

Missions (raison d'être du poste)

Présent pour l'avenir

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Expertise auprès des services déconcentrés sur l'application et l'évolution de la réglementation dans le domaine du logement social et animation des réseaux de correspondants (niveau chefs de services des DREAL et des DDT)

Expertise auprès des bureaux de la DHUP et correspondant interministériel

Environnement du poste – Contexte et description du service

Contexte et enjeux de la Direction générale

La DGALN élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité, de l'eau et des matières premières non énergétiques. Elle veille à leur condition de mise en œuvre sur le territoire terrestre et marin, dans un souci de cohérence à l'échelle du territoire et dans un objectif de gestion rationnelle et équilibrée des ressources, qu'elles soient foncières, naturelles, minérales, vivantes...

Au sein de la DGALN, la **direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)** doit notamment confier l'ensemble du champ de la construction et du logement. A ce titre, elle concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la ville dans les domaines relevant de l'aménagement urbain et de l'habitat. Elle prépare les politiques relatives au financement, aux systèmes d'aides publiques, au droit au logement, à la fiscalité du logement et contribue à leur mise en œuvre. Elle élabore la réglementation applicable aux organismes constructeurs de logements sociaux et organise leur contrôle.

Mission de la structure (sous-direction, bureau, mission...)

La sous-direction des politiques de l'habitat propose les politiques publiques relatives au logement locatif social, aux interventions sur le parc privé dégradé et à l'accueil et au logement des gens du voyage. Elle élabore les outils et les méthodes opérationnelles correspondants et s'assure de leur mise en œuvre au niveau local. Elle favorise le renouvellement des pratiques et des savoir-faire des services de l'Etat, des collectivités locales et de leurs groupements et des autres acteurs dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques du logement.

Elle contribue aux actions de l'Etat en faveur de la mixité urbaine et sociale et à la mise en œuvre de la politique interministérielle de la ville en matière de rénovation urbaine et à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'habitat indigne.

Au sein de la sous-direction, le bureau des politiques locales de l'habitat, de la programmation et du renouvellement urbain regroupe 11 agents, un chef de bureau et son adjoint (A+), 8 chargés d'études ou de mission (6A, 2B), une assistante (C). Ce bureau est en charge de la programmation des aides à la production et à l'amélioration des logements sociaux (environ 450 M€/an d'aides directes), de la mise en œuvre et du suivi de la politique de délégation de compétence des aides à la pierre, il participe à la mise en œuvre des politiques de requalification urbaine (PNRU, PNRQAD) et assure à ce titre le rôle de correspondant de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, il assure le suivi et l'évaluation des PLH et des PDH ainsi que de la mise en œuvre de l'article 55 de la loi SRU.

Sur l'ensemble de ces sujets, le bureau intervient

- en programmation dialogue de gestion avec les DREAL, mise en place des autorisations d'engagements relatives au logement social pour chaque BOP régional en liaison avec le bureau du budget
- en représentation avec l'élaboration, le suivi et la production des avis de DHUP pour la mise en œuvre du PNRU et du PNRQAD concernant les politiques du logement et de la rénovation urbaine (pilotage ANRU)
- en animation et soutien des services déconcentrés: participation et organisation des réunions de réseau des chefs de services Habitat des services déconcentrés (réseau des DREAL, réseau des 16 DDT les plus urbanisées, réseau Ile-de-France), questions-réponses sur les aspects juridiques et méthodologiques, diffusion de circulaires, de flash et mise à jour de l'intranet
- en production de réglementation, de doctrine et d'outils, ainsi qu'en information interne dans le cadre du travail du cabinet ministériel, de l'élaboration du budget (PAP, RAP) et des réponses aux questions des parlementaires
- en formation dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de formation dans les CIFP (CVRH).

Enjeux du poste

Référent national sur la réglementation du financement du logement social, l'agent doit atteindre rapidement un niveau d'expertise et de fiabilité sur ce sujet.

Activités principales

Le chargé de mission aura pour tâches

- **le suivi de la mise en œuvre de la réglementation du financement du logement social** : la réglementation elle-même étant produite par la sous direction du financement du logement social le chargé de mission assistera de façon continue les services déconcentrés (DDT et DREAL) et les délégataires de compétences sur l'application du CCH en ce qui concerne les conditions d'attribution des aides à la pierre de l'Etat relatives au logement locatif social (PLS, PLAI, PLUS, subventions foncières et spécifiques, PALULOS communale, démolitions, résidentialisation, changement d'usage, ventes). Par ailleurs il aura en charge d'élaborer et de diffuser la doctrine de la DHUP sur ces différents sujets. Enfin il sera amené à faire remonter les problèmes rencontrés et à proposer des scénarios d'évolution du point de vue des services de l'Etat et des délégataires ainsi que du ministre de l'Intérieur vers la sous direction du financement, responsable de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, des simulations financières afférentes de même que de la négociation avec les ministères chargés des finances et du budget..
- **l'appui et le soutien des services déconcentrés** (DDT, DREAL) : organisation et animation, y compris comptes rendus des réunions, des deux réseaux des services déconcentrés (chefs de services habitat DREAL et chefs de services habitat des 16 DDT les plus urbanisées) suivi et participation au réseau des chefs de services habitat de la DRIHL, formations, animation d'espaces collaboratifs, production des documents d'aide à la décision, circulaires, guides, intranet animation et/ou participation à des groupes de travail, et utilisation du logiciel LOLA (montage et équilibre des opérations.)
- **l'appui aux autres missions du bureau** : la programmation des aides à la pierre (cohérence entre les objectifs territorialités, l'instruction d'opérations spécifiques et les conditions de financement prévues par le CCH), le suivi du PNRQAD et du PNRU (réponses aux questions évoquées par les partenaires de la DHUP et de l'ANRU sur l'application du CCH)

Il sera également chargé de missions occasionnelles

Actions de formations en CVRH (ex-CIFP), interventions dans des séminaires ou clubs habitat des services déconcentrés, participation aux CRH.

Préparation et mise en œuvre des lois de finances (initiales et rectificatives) : le champ d'intervention : réponses aux questionnaires budgétaires

Réponses au courriers parlementaires, aux questions orales et écrites, participation à la rédaction des fiches ministre et dossiers ministre.

Réponses aux questionnaires de la Cour des Comptes et autres institutions

Management

| Exercé dans le poste | Positionnement dans la structure |
|----------------------|---|
| Néant | Sous la responsabilité du chef de bureau ou de son adjoint, l'agent travaillera en collaboration étroite d'une part avec le bureau des études financières (FL1) qui a en charge les négociations avec la direction du budget et Action logement 1 (« Action logement ») ainsi que la maîtrise d'ouvrage du logiciel LOLA et d'autre part avec le bureau PH4 en charge l'outil de gestion des données sur le logement social (SISAL – GALION). |



Partenaires internes et externes

En interne: ensemble des sous-directions de la DHUP, notamment tous les bureaux de la sous-direction des politiques de l'habitat, du financement du logement et de la législation de l'habitat et des organismes constructeurs, ainsi que les bureaux de la législation de l'urbanisme et celui des politiques foncières.

En externe: les services territoriaux de l'Etat (préfectures, DREAL, DDT et DDCS), les collectivités territoriales, les associations et les élus, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'UESL, l'Union sociale pour l'Habitat et ses fédérations, les promoteurs, la CDC, ainsi que les ministères de l'intérieur (DMAT, DGCL, Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées et l'outre-mer), de l'économie et du budget, de la Ville (secrétariat général du comité interministériel des Villes) .

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire

Voir enjeux et missions l'agent sera garant de la doctrine sur l'application du CCH sur le logement social.

Profil recherché (compétences nécessaires et/ou à développer)

| | |
|-----------------------------------|---|
| Compétences techniques | Connaissances souhaitées dans le domaine du logement social, Rédaction de texte juridique, faculté de synthèse et bonne capacité rédactionnelle. |
| Compétences transversales | créativité, rigueur, capacité à prendre des initiatives et à proposer des évolutions positives, disponibilité, capacité à discerner rapidement les enjeux, ouverture d'esprit |
| Compétences relationnelles | Aptitude à communiquer capacité de dialogue Savoir et aimer travailler en équipe au sein d'un bureau et en transversalité à la DGALN et avec les partenaires extérieurs. |
| Modes d'acquisition | Formation et coaching du chef de bureau et de sont adjoint (e) |

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire

Expérience en service déconcentré souhaitée sur le financement du logement social (service habitat de DDT, DREAL ou délégataire des aides à la pierre).

Conditions de travail

| Matérielles | Horaires et saisonnalités | Conditions particulières |
|---|--------------------------------|--------------------------|
| Bureau indépendant, outils bureautiques classiques, outils réseau (espace collaboratif) | Conditions générales de DGALN. | Néant |

Personnes à contacter

Christophe SUCHEL, chef du bureau - Tél. : 01.40.81.94.16

Hélène DADOU, sous-directrice - Tél. : 01.40.81.90.27